

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008036

Signataire : MG/PC

OBJET : Désignation des représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-7 et suivants, l'article L5212- 7 et L 2121-33,

Vu les statuts du SIRESCO du 20 décembre 2006 et plus particulièrement l'article 6,

Vu le changement des statuts du SIRESCO en syndicat à vocation unique (SIVU) accepté par délibération n°48 du 29/03/2007,

A la majorité des membres du conseil, Mme DESCAMPS du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" s'étant abstenue.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne les représentants suivants au Comité Syndical du SIRESCO (Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective),

Titulaires : - Djamila KHELAF
- Véronique HAMMACHE
- Daniel GARNIER

Suppléants : - Christine RATZEL-TOGO
- Eric PLEE
- Christiane DESCAMPS

le Maire